

Synthèse

1^{ers} coups
de pioche
au Buisson
Filot II



Histoire

Site
internet

Armée



SOMMAIRE

- P. 3** ÉDITO
- P. 4** ÉTAT CIVIL
- P. 5** EN BREF... ET EN IMAGES
- P. 6** BUISSON FILOT II
- P. 7** SITE INTERNET
- P. 8** RESSOURCES HUMAINES
- P. 9** ARMÉE
- P. 10** HISTOIRE
- P. 11** DÉCHETS
- P. 12** AGENDA
- P. 13** MÉDIATHÈQUE
- P. 14** CHÂLONS-AGGLO
- P. 15** EXPRESSIONS POLITIQUES
- P. 16** CARNAVAL

www.mourmelonlegrand.fr

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre. Parking de 50 places

LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h00 à 12h00 ;
 - Du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00 ;
 - Fermeture le mardi matin.
- Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

Accès par le parvis, puis par les portes vitrées à gauche.

- Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
 - Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Téléphone : 03 26 66 57 07

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.

- Les mercredis de 9h00 à 11h30.

LA MISSION LOCALE

- Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

- Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 60 85 09

COMAL - OPAH

- Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
- Téléphone : 0 800 77 29 30 (N° vert)

UDAF

- Le 3ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h00.

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Salvatore Grippi

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Mathieu Roussel, Mr Moses, Basalt Architecture, CADMO, GSBdD, Delphine Michel

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.



Voter, un droit dont l'exercice est un devoir

Les 15 et 22 mars prochains, vous serez appelés aux urnes pour élire votre conseil municipal et vos représentants à Châlons-Agglo. Voter est un acte et un devoir citoyen.

Après convocation des états généraux par Louis XVI en 1789, c'est seulement en 1848 que le suffrage universel a été accordé aux hommes de plus de 21 ans. Il aura fallu attendre la fin de la 2ème guerre mondiale pour que les françaises obtiennent le droit de vote le 21 avril 1944. 150 ans de luttes pour que ce droit, qui nous semble aujourd'hui naturel, soit inscrit dans la Constitution.

Si voter c'est participer à la vie politique, c'est aussi ne pas oublier et remercier les générations passées qui se sont battues pour l'obtention du droit de vote. Aujourd'hui encore, bien des peuples luttent dans le monde pour l'obtenir, c'est pourquoi, chacun d'entre nous devrait accomplir cette démarche volontaire.

À l'occasion des élections municipales des 15 et 22 mars, le nombre de votants révélera l'intérêt que les mourmelonnais portent à la gestion de leur ville et de leur intercommunalité.

Je vous donne rendez-vous les 15 et 22 mars prochains et vous rappelle la possibilité de voter par procuration si vous ne pouvez vous déplacer.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé
et de prospérité aux nouveau-nés
et nos félicitations aux parents

3 novembre, Zélia de Elodie Bertin
21 novembre, Waika'u de Temaruata Anania et Hinava Poetai
29 novembre, Enora de Florian Bryche et Linda Courcol
7 janvier, Jules de Anthony Clowez et Virginie Lucas
10 janvier, Raphaël de Frédéric Frérot et de Julie Paget

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

7 décembre, Juha-Pekka Nurvala, conseiller économique
et Hélène Loncol, assistante parlementaire.

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

16 novembre, Isabelle Clergé épouse Singevin,
dans sa 52^{ème} année.
4 janvier, Héléna Lesniewicz veuve Kaniewski,
dans sa 104^{ème} année.

EN BREF ...

 **Accueil de loisirs** – L'ALSH de printemps se déroulera du 14 au 17 avril, puis du 20 au 24 avril. Inscriptions en mairie le lundi 23 mars de 10h à midi et de 14h à 17h, ainsi que les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 mars de 14h à 17h et enfin le vendredi 27 mars de 14h à 16h. Renseignements sur www.mourmelonlegrand.fr ou auprès du service Sport et Jeunesse, 03 26 66 79 48.

 **Don de sang** – Les prochaines collectes de sang auront lieu le mardi 18 février et le mardi 26 mai, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Pour toute information : 03 26 49 33 00 ou sur <http://dondesang.efs.sante.fr>

 **Élections municipales** – Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. En cas de second tour, celui-ci sera organisé le dimanche 22 mars 2020. Pour le premier tour, les déclarations de candidature sont à déposer auprès de la préfecture de la Marne jusqu'au jeudi 27 février à 18 heures (art. L. 267). En cas de second tour, les déclarations de candidature sont à déposer à partir du lundi 16 mars et jusqu'au mardi 17 mars à 18 heures. Toutes les informations pratiques sur le déroulé du scrutin et les conditions de vote sont consultables sur le site www.interieur.gouv.fr/elections/elections-municipales-2020.

 **Enfance en danger** – Le 119 est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être. Il s'agit d'un numéro d'urgence accessible gratuitement, 24h/24 et 7j/7, depuis n'importe quel téléphone (fixe ou mobile). Un site internet est également dédié à l'enfance en danger : www.allo119.gouv.fr. Toute personne témoin ou soupçonnant un enfant en danger ou risquant de l'être doit signaler les faits.

 **Mini-camps** – Pendant les vacances d'été, le service Sport et Jeunesse proposera des mini-camps pour les enfants âgés de 7 à 13 ans. Pré-inscriptions en mairie le lundi 23 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 mars de 14h à 17h et enfin le vendredi 27 mars de 14h à 16h. Renseignements au 03 26 66 79 48.

 **Pâques** – La traditionnelle « Course aux œufs de Pâques » aura lieu le dimanche 12 avril à 10h45, au Bois des Sœurs – parc Kevin Chavatte (accès par la rue de l'église). Pour rappel, cette animation est réservée aux enfants jusqu'à 10 ans et habitant notre commune.

 **Population légale** – Concernant Mourmelon-le-Grand, au 1er janvier 2020, la population municipale légale

en vigueur est de 5 085 habitants. À cela s'ajoute la population comptée à part (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre ville mais conservant une résidence sur la commune recensée) - qui s'élève à 47 habitants - soit une population totale de 5 132 habitants.



Porte-drapeaux – L'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG) de Mourmelon-le-Grand recherche un porte-drapeau pour renforcer les rangs de l'association lors des cérémonies commémoratives. Se rapprocher de son président au 03 26 66 16 15.



Rénovation énergétique – Pour obtenir un conseil gratuit ou connaître les aides financières concernant la rénovation énergétique de son logement, les habitants du territoire de Châlons-Agglomération peuvent se rapprocher de l'opérateur Comal.Soliha.51 (03 26 64 91 81, mame@eie-grandest.fr ou sur le site www.comalsoliha51.fr). Enfin, pour connaître les aides financières de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) : 03 26 70 82 69 ou www.anah.fr



Ressources humaines – Claire Michel a rejoint l'équipe de la médiathèque le 1er octobre dernier et un nouvel agent de police municipale prendra ses fonctions au cours de ce trimestre. Enfin, Elora Frousart remplace Marie-Pierre Louviot, conseillère sociale, en son absence.

... ET EN IMAGES

26 novembre :
réunion d'information
contre les incivilités par la
gendarmerie à destination
des seniors



7 décembre :
les associations locales
solidaires pour le Téléthon



29 novembre :
collecte nationale pour la
banque alimentaire



13 décembre :
la Route de Noël



28 décembre : 46
participants au
spectacle de Noël
de la médiathèque



23 janvier : les travaux
d'assainissement de
la rue Adolphe Thiers
touchent à leur fin



17 janvier :
succès pour Smain qui est
venu jouer son nouveau
spectacle à Mourmelon



24 janvier :
cérémonie des vœux
à la population



Statistiques – Du 1er janvier au 31 décembre 2019, notre commune a enregistré 65 naissances, 23 décès, 21 mariages et 20 PACS (pactes civils de solidarité). À titre de comparaison, en 2018, nous avons recensé 53 naissances, 24 décès, 14 mariages et 17 PACS.



Statistiques pompiers - L'effectif du Centre de Secours de Mourmelon est de 38 sapeurs-pompiers volontaires (33 hommes et 5 femmes). L'activité opérationnelle, pour l'année 2019, a



Transport en commun – Depuis son lancement en 2014, le service de transport à la demande « ResaGo » du réseau Sitac a permis à près de 500 voyageurs de

gagner en mobilité sur le territoire de Châlons-Agglomération. Afin de simplifier davantage les déplacements, Sitac a mis en place une plateforme en ligne entièrement dédiée à la planification des trajets. Ainsi, depuis le 1er décembre dernier, les voyageurs peuvent réserver leurs trajets sur le site www.sitac.resago.net. Renseignements complémentaires auprès du service commercial Sitac, 03 26 69 59 06.

URBANISME

Lotissement du « Buisson Filot II »

Les travaux ont débuté

En 2015, la municipalité a confié au Foyer Rémois la réalisation d'un nouveau lotissement baptisé « Le Buisson Filot II ». Celui-ci s'inscrit dans le prolongement du « Buisson Filot I », un précédent programme d'une cinquantaine de parcelles aménagé en 2009-2010. Ce nouvel aménagement a, dans un premier temps, fait l'objet d'un défrichage et de fouilles archéologiques puis a nécessité la modification du plan local d'urbanisme (PLU). Ces opérations terminées, la commercialisation des 54 parcelles du Buisson Filot II a été lancée l'an dernier par Immocoop (filiale du Foyer Rémois). C'est le 6 janvier dernier, que les premiers engins de chantier sont entrés en action. La future voirie a déjà commencé à se dessiner avec la création des réseaux pour la viabilisation des terrains. Cette étape devrait se terminer au plus tard le 31 mars prochain afin de permettre la bonne instruction des permis de construire. À la mi-janvier, près d'un quart des parcelles était d'ores et déjà vendu ou réservé.



Depuis la place Catherine Vautrin



Depuis la rue du 11 novembre 1918

Contact :

Pour tout renseignement concernant les terrains à vendre, se rapprocher d'Immocoop.
31 cours Jean-Baptiste Langlet
51100 REIMS
Téléphone : 03 26 97 67 31
Site internet : www.immocoop.fr.



NUMÉRIQUE

Site internet

Un outil devenu incontournable

Mis en ligne le 7 février 2018, le site internet officiel de la Ville vient de souffler sa deuxième bougie. À l'ère du « tout numérique », il était inconcevable qu'une commune telle que la nôtre ne soit pas dotée d'un tel outil. Le pari est réussi puisqu'en l'espace d'à peine deux ans le site internet www.mourmelonlegrand.fr est devenu une référence auprès des internautes.

Fruit d'un travail collectif

Il y a un peu plus de deux ans, notre ville était dépourvue d'un site internet. Il existait bien un site « officieux » réalisé par un ancien mourmelonnais, mais ce dernier n'était plus à jour et était devenu obsolète. Et surtout, celui-ci n'était pas officiel. C'est donc après plusieurs semaines de travail associant les élus, les services municipaux et le prestataire informatique Synapse, que le site officiel de la ville de Mourmelon-le-Grand voyait le jour.

Au programme de la page d'accueil : un carrousel défilant sur 4 actualités, un agenda défilant sur les 12 premiers rendez-vous à venir, 8 rubriques principales comprenant chacune plusieurs sous-rubriques, 6 accès directs, une barre de recherche, une vignette interactive avec la météo du jour, un raccourci vers le dernier bulletin municipal et une carte interactive de la ville.

Une mise à jour quotidienne

Au quotidien, la mise à jour du site est gérée par le service Événementiel et Communication : ajouter des rendez-vous dans l'agenda, ajouter ou supprimer des actualités, corriger d'éventuelles erreurs, modifier des photos ou des mises en page, etc.

Par ailleurs, certaines rubriques demandent une vigilance toute particulière. C'est le cas notamment des artisans-commerçants, des professionnels de santé ou des associations locales. Un changement de propriétaire, une ouverture/fermeture de commerce, une nouvelle présidence dans un club, une modification des coordonnées téléphoniques...

Si la municipalité est le plus souvent informée de tels changements, ce n'est pas toujours systématique. Et comme nul n'est infallible, en cas d'erreur ou d'oubli, merci de contacter le service Événementiel et Communication (03 26 66 57 08 ou evenementiel@villemourmelonlegrand.fr).



Top 10

Il est toujours intéressant de savoir quelles sont les pages les plus consultées d'un site web. Voici donc le « top 10 » des articles les plus consultés sur mourmelonlegrand.fr (au 24 janvier 2020) :

- 1 : « Les spectacles et animations » (6 462 clics)
- 2 : « Les offres d'emploi » (6 309 clics)
- 3 : « Les inscriptions scolaires » (6 226 clics)
- 4 : « Les réservations de salles municipales » (6 052 clics)
- 5 : « La mairie et les numéros d'urgence » (5 427 clics)
- 6 : « L'accueil de loisirs des vacances » (5 093 clics)
- 7 : « La garnison » (4 690 clics)
- 8 : « Le label Ville 4 fleurs » (4 642 clics)
- 9 : « Les animations sportives » (4 521 clics)
- 10 : « La ligne régulière n° 150 » (4 271 clics)

Nous pouvons constater que les loisirs, l'enfance, le sport, l'armée et les infos pratiques sont plébiscitées. Le site remplit ainsi son but premier, à savoir relayer l'information.

Carton plein pour les réservations en ligne

Dès son lancement en février 2018, le site de la Ville proposait aux internautes de réserver leurs places de spectacle en ligne. Depuis, l'utilisation de ce service est devenue un système pour bon nombre d'habités puisque près d'une réservation sur deux est réalisée depuis notre site. Utilisable 24h/24 et 7j/7 - depuis un ordinateur, un mobile ou une tablette - la réservation en ligne est plus que jamais un atout indéniable !

La prochaine étape consistera à mettre en place le paiement en ligne, en relation avec le Centre des Finances Publiques dont dépendent les collectivités. Affaire à suivre...



Services techniques

Christian Lucquin prochainement retraité

Arrivé dans nos services il y a vingt ans et à la tête des ateliers municipaux depuis 2010, Christian Lucquin profitera des joies de la retraite le 1er juin prochain. Ce 97ème numéro de Synthèse est l'occasion de broser son portrait.

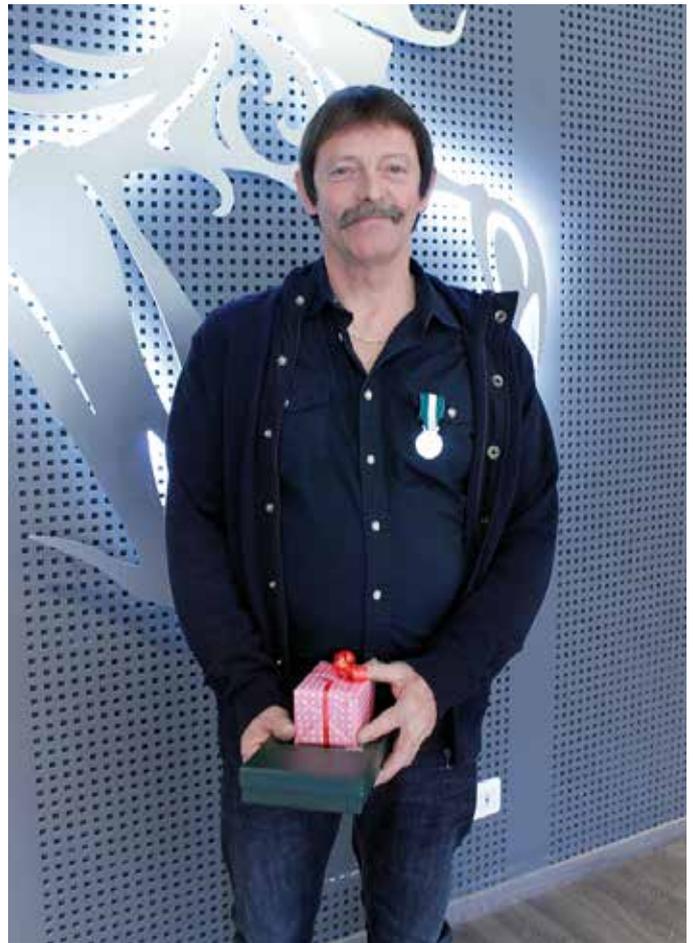
Le monde du travail dès 16 ans

Christian Lucquin est né le 18 mai 1960 à Châlons-sur-Marne. Marié à Corinne, il est papa de deux filles, Mélanie (36 ans) et Johanna (27 ans), et l'heureux grand-père de trois petits-enfants : Hugo (10 ans), Malo (3 ans) et Lena (3 ans). Sa scolarité fut exclusivement mourmelonnaise, tout d'abord aux écoles maternelle et élémentaire Léon Bourgeois, puis au collège d'enseignement général (CEG, devenu « collège Henri Guillaumet »).



Plongé dans le monde du travail à l'âge de 16 ans, il fut employé pendant près de 22 ans par l'entreprise Sainz de Mourmelon, avant de connaître une période d'intérim d'un peu moins de deux ans.

Puis c'est en avril 2000 que Christian Lucquin intègre



définitivement l'équipe des ateliers municipaux en qualité de maçon. Enfin, en 2010, il se voit promu comme responsable des ateliers.

Une collaboration sans faille

Après vingt années passées au service de la Ville, il retient principalement « *La confiance accordée par les élus mais aussi la fierté d'avoir été artificier pour ma commune* ».

Car en effet, en plus de ses missions au sein des ateliers municipaux, Christian Lucquin participe également aux tirs des feux d'artifices mourmelonnais depuis 2005. Tout d'abord en qualité d'assistant, puis de responsable à partir de 2010. C'est donc à lui que l'on doit, chaque année, le choix des artifices et de leur mise en scène à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. Et bien que retraité d'ici la prochaine fête nationale, ce sera toujours lui qui orchestrera le feu d'artifice 2020.

Quant à la retraite à proprement parler et bien que celle-ci approche à grands pas, il déclare « *Je n'y pense pas vraiment. Mais étant passionné par la pêche, je pense que ce sera l'un de mes passe-temps favoris. Je compte également accorder davantage de temps à ma famille* ».

À travers ces quelques lignes, nous remercions chaleureusement Christian Lucquin pour cette collaboration sans faille et lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Restructuration

Un nouvel avenir pour le site de Mourmelon-le-Petit

Organisme du Service du commissariat des armées (SCA) au sein de la base de défense de Mourmelon-Mailly, l'Établissement logistique du commissariat des armées (EloCA) était implanté sur la garnison de Mourmelon et plus précisément sur le territoire communal de Mourmelon-le-Petit. Dissout le 17 décembre dernier, le site est devenu - avec une partie du personnel - une antenne du Groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) de Mourmelon-Mailly. Découvrons les origines, les missions et l'avenir de cette structure.

Un site chargé d'histoire

L'origine du désormais « ex » Établissement logistique du commissariat des armées remonte à la création du camp de Mourmelon (qui s'appelait initialement « Camp de Châlons ») en 1857 et au besoin de soutien des troupes. Quelques années plus tard, alors que la guerre fait rage, les lieux sont occupés par l'armée américaine qui les quitte finalement en 1947. L'armée française reprend alors possession de l'établissement, qui devient une annexe de la Gestion militaire des subsistances et de l'habillement de Châlons-sur-Marne.

Quartier du sous-lieutenant Sauvage

Le quartier où était jusqu'à présent stationné l'EloCA est nommé « quartier du sous-lieutenant Sauvage ». Cette appellation rend hommage à un officier de l'intendance qui, en 1940, reste le dernier au sein de l'établissement de Mourmelon-le-Petit et détruit les stocks avec deux soldats afin que les allemands ne s'en emparent pas. Capturé par la suite, il mourra en déportation.

Différentes appellations

Le site de Mourmelon-le-Petit a connu plusieurs appellations au cours de son existence. Aujourd'hui encore, beaucoup surnomment ces lieux « Les subsistances » ou plus familièrement « Les Sub' ».

- **Août 1972** : Gestion des subsistances de Mourmelon-le-Petit
- **Janvier 1995** : Établissement ravitailleur du commissariat de l'armée de Terre (ERCAT)
- **Janvier 2005** : Établissement spécialisé du commissariat de l'armée de Terre (ESCAT)



Dernier passage en revue du personnel de l'EloCA

- **Janvier 2010** : Établissement spécialisé du commissariat des armées (ESCA)
- **Novembre 2012** : Établissement logistique du commissariat des armées (EloCA)

Concernant l'EloCA, la mission majeure de l'établissement était la réparation, la maintenance, le stockage et la distribution des matériels de campement du Service du commissariat des armées pour laquelle il était certifié ISO 9001.

Désormais sous l'égide du GSBdD

Ces dernières années, le Service du commissariat des armées a engagé une modernisation de sa chaîne logistique visant, d'une part, la proximité des forces (création de plots logistiques sur les camps de manœuvre) et, d'autre part, la concentration de la maintenance lourde sur des pôles nationaux. Dans ce cadre, l'EloCA de Mourmelon-le-Petit a été dissout le 17 décembre 2019 et certaines de ses missions ont été transférées sur les EloCA de Marseille et de Brétigny-sur-Orge.



Symbolisant la dissolution, le fanion est remis aux autorités puis enroulé

Cependant, le site reste militaire et conserve une partie de son personnel d'origine dans le but de constituer un « plot logistique de soutien » (unité disposant de stocks de matériel de campagne au profit des régiments en entraînement dans les camps militaires). Ce plot logistique de soutien devient, par la même occasion, une antenne du Groupement de Soutien de la Base de Défense (GSBdD) de Mourmelon-Mailly.

Quant aux personnels civils et militaires dont les fonctions ont été transférées, tous ont été reclassés au sein des Armées, en majorité localement.



Une page se tourne pour les personnels civils, épaulés pour l'occasion par quelques anciens de l'établissement

Première Guerre mondiale

Un enseignant américain sur les pas de son grand-père

Shawn Moses, professeur dans un lycée de l'Idaho, aux États-Unis, est le petit-fils de Hiram James Moses, ambulancier américain ayant servi dans l'unité d'ambulance américaine SSU 633 et envoyé en France au printemps 1918. Cet été, durant ses vacances dans l'Hexagone, Shawn Moses a souhaité retourner sur les pas de son grand-père.

Un périple... à vélo !

Au printemps 1918, Hiram James Moses est stationné sur le camp de Châlons (devenu « Camp de Mourmelon » à partir de 1935) avec son ami Jephtha Wade. Ce dernier a photographié quelques scènes du quotidien des soldats et ambulanciers.

C'est à vélo que son petit-fils a suivi le parcours de son aïeul, faisant d'abord étape à Mourmelon-le-Grand, avant



Cliché pris sur l'actuelle place George Clemenceau avec, en fond, l'église Saint-Laurent (collection de H. James Moses)



Montage réalisé par Shawn Moses

de rejoindre ensuite Charleville-Mézières.

Féru d'histoire, il a souhaité transmettre à la Ville des copies de ces photographies. Nous avons aujourd'hui le plaisir de les partager avec les lecteurs de Synthèse.

Par ces quelques lignes, nous témoignons notre reconnaissance à la famille Moses.



Soldats se préparant à marcher (collection de H. James Moses)



Des ambulanciers s'entraînant à boxer (collection de H. James Moses)



Compétence « déchets »

Châlons-Agglo prend le relais de Géoter

Assurée depuis plus de 18 ans par Géoter (syndicat mixte présidé par Francis Girardin, maire de Baconnes) la gestion de la collecte des déchets et des déchèteries est reprise, depuis le 1er janvier 2020, par la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (Châlons-Agglo). Ce changement de gestionnaire n'entraîne pas de modifications majeures (aucun changement dans les jours de collecte ni les horaires de la déchèterie).

Les ordures ménagères



Les ordures ménagères comprennent : les sacs plastiques, pots de yaourts, barquettes de viennoiseries ou de charcuterie en plastique, couches culottes, suremballage des packs de bouteilles, polystyrène, etc.

Concernant notre commune, les ordures ménagères sont collectées le lundi matin et le jeudi matin. Il est demandé aux riverains de sortir leurs poubelles sur le trottoir la veille au soir (à partir de 19h) en gênant le moins possible les piétons. Précision : les tournées n'étant pas identiques d'un prestataire à un autre, les horaires de ramassage sont susceptibles d'être différents des années précédentes.

Les biodéchets



Les biodéchets comprennent : les épluchures, filtres et marcs de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, mouchoirs en papier, cartonnets sales, bouquets de fleurs fanées, coquilles de crustacés, restes de repas, etc.

Châlons-Agglo met gracieusement à disposition un petit bac marron en plastique par foyer. Pour retirer un bac, se déplacer à la Mairie de Mourmelon-le-Grand.

Enfin, pour notre commune, les biodéchets sont collectés le lundi matin. Merci de sortir le petit conteneur le dimanche soir, à partir de 19h.

Les sacs jaunes



Les déchets issus du tri sélectif sont à mettre dans les sacs jaunes fournis par Châlons-Agglo. Ceux-ci sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Sont acceptés : les boîtes en métal (canettes, aérosols, conserves...), les bouteilles en plastique (eau, lait,

shampooing, lessive...), les cartonnets (boîtes en carton de gâteaux, de riz...) et les briques alimentaires (soupe, lait, jus de fruits...).

Et sont proscrits des sacs jaunes, sous peine de refus : les pots de yaourts, les sachets en plastique, les boîtes à pizzas, les journaux ou encore le polystyrène.

Dans notre commune, les sacs jaunes sont collectés les lundis matin de semaines paires. Ainsi, en 2020, les sacs jaunes seront collectés les lundis : 6 et 20 janvier ; 3 et 17 février ; 2, 16 et 30 mars ; 13 et 27 avril ; 11 et 25 mai ; 8 et 22 juin ; 6 et 20 juillet ; 3, 17 et 31 août ; 14 et 28 septembre ; 12 et 26 octobre ; 9 et 23 novembre ; 7 et 21 décembre.

Pour rappel, les sacs sont à sortir la veille au soir, à partir de 19h. Et comme pour les ordures ménagères, les tournées ne sont pas identiques d'un prestataire à un autre, aussi les horaires de ramassage sont susceptibles d'être différents des années précédentes.

La déchèterie



Depuis le 1er janvier 2020, les habitants de l'ex-Communauté de Communes de la Région de Mourmelon peuvent accéder aux déchèteries suivantes : Mourmelon-le-Grand, Livry-Louvercy, Baconnes, Aulnay-sur-Marne, Bussy-Lettrée, Châlons-en-Champagne, Condé-sur-Marne et Juvigny.

À Mourmelon, elle se situe au bout de la rue Marouchewski et est accessible uniquement aux particuliers domiciliés sur l'agglomération châlonnaise (un justificatif de domicile peut être demandé à l'accueil de la déchèterie). Pour les professionnels, merci de contacter Châlons-Agglo avant de vous rendre en déchèterie.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie mourmelonnaise demeurent inchangés et sont donc les suivants : lundi : 14h-18h ; mercredi : 9h-12h ; jeudi : 14h-18h ; vendredi : 9h-13h ; samedi : 9h-12h et 14h-18h.



Toutes les infos en ligne

Pour retrouver les informations sur votre secteur (jours de collectes, reports de collectes en cas de jours fériés, horaires d'ouverture des déchèteries, etc.), rendez-vous sur le site www.chalons-agglo.fr/dechets.

Les informations propres à Mourmelon-le-Grand sont également consultables sur le site www.mourmelonlegrand.fr, rubrique « cadre de vie ».

Pour des renseignements complémentaires, merci de joindre la Direction de l'Environnement de Châlons-Agglo au 0 800 875 615 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).

Mardi
11
février
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « LES TUCHES 3 »

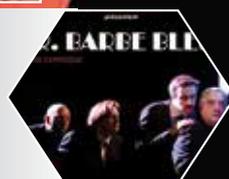
Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Mardi
18
février
20h00

SPECTACLE JEUNE PUBLIC - « MONSIEUR BARBE BLEUE »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Jeudi
20
février
14h30

À L'AFFICHE ! - « LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Jeudi
20
février
20h00

À L'AFFICHE ! - « 1917 »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Mardi
10
mars
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « TAXI 5 »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Vendredi
13
mars
20h30

THÉÂTRE - « CARTON ROUGE »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Jeudi
26
mars
20h00

À L'AFFICHE ! - « JOJO RABBIT »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Vendredi
27
mars
20h30

THÉÂTRE - « IMPRUDENCES » par le Collectif Eutectic

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Samedi
28
mars
16h00

CARNAVAL SUR LE THÈME DU FAR WEST

Défilé rue Gouraud suivi du brûlage de Monsieur Carnaval
Spectacle de cowboys
Concours de véhicules décorés (roulants non motorisés)
Vente de crêpes et gaufres



Mardi
14
avril
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « MINUSCULE 2 »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Mardi
12
mai
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « BOHEMIAN RHAPSODY »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Vendredi
15
mai
20h30

THÉÂTRE - « PETITS MENSONGES ENTRE AMIS »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Renseignements :
mourmelonlegrand.fr
ou 03.26.66.57.08

MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
- Samedi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

18.000 livres
3.000 CD
700 DVD

Tablettes, liseuses...



Samedi
22
février

Journée bien-être

10h00 : Atelier d'automassage par points de pression par Eve Guerin
14h00 : Conférence « Naturopathie et secrets de santé »
avec divers ateliers pratiques par Sixtine Flipo
Gratuit - Sur inscription (nombre de places limité)

Complet



Samedi
28
mars

Journée Harry Potter

Matin : Ateliers magiques
14h30 : La Coupe des quatre maisons
Dès 10 ans - Gratuit - Sur inscription



Samedi
25
avril

Spectacle « J'ai descendu dans mon jardin »

15h00 : Contes, comptines et chansons du potager et de ses habitants par la compagnie « 3 petits points et compagnie »
Dès 3 ans - Gratuit - Sur inscription



Samedi
16
mai

Le cinéma dans tous ses états en partenariat avec le Blackmaria :
le Pôle Régional d'Éducation Aux Images de Champagne-Ardenne.

15h00 : Conférence ludique sur le cinéma
Tout public - Gratuit - Sur inscription



Samedi
23
mai

Ateliers cinéma : jouets optiques et stop motion

14h00 pour les 8-13 ans
Gratuit - Sur inscription



NOUVEAUTÉS

- « Transcendance » de Gims (CD)
- « Le vent nous portera » de Jojo Moyes (Roman)
- « Sa majesté des chats » de Bernard Werber (Roman)



COUP DE



- « Tolkien » de Nicholas Hoult (DVD)
- « La passe-miroir » de Christelle Dabos (Roman ados)
- « Un secret d'éternité » d'Elisa Villebrun (Album)



BÉBÉS LECTEURS

1^{er} samedi du mois - Sur réservation
À 10h00 et 11h00 - 0/2 ans

L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin
De 10h30 à 11h00 - 2/6 ans

LUDO ÇA ME DIT !

3^{ème} samedi du mois
De 14h00 à 16h00

L'INSTANT MUSICAL PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE - Samedi 8 février et samedi 11 avril - 15h00

L'Agglo à la une



Micro-Folie : le nouveau musée à découvrir

Ouvert dans les locaux du Centre national des arts du cirque, Micro-Folie permet d'accéder aux plus grands chefs d'œuvre des principaux musées et établissements culturels nationaux.

Un grand écran et une tablette ! Il ne vous en faut pas plus pour partir à la découverte de milliers d'œuvres des plus grands musées et établissements culturels nationaux. Grâce aux innovations de Micro-Folie, vous passez du Musée du Quai Branly au musée Picasso, du Château de Versailles au Louvre... et vous découvrez les plus grands artistes du monde entier : Velasquez, Léonard de Vinci, Rubens, Géricault, Delacroix, Renoir, Kandinsky, Warhol... Un espace aménagé pour la réalité virtuelle, en partenariat avec Arte, offre un accès ludique et encore plus attractif, avec la visite de lieux exceptionnels comme la grotte de Chauvay. Porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette, ce musée numérique est enrichi en permanence. Dès le deuxième semestre, il devrait accueillir une collection de 70 œuvres circassiennes issues de musées nationaux et de la collection privée de Pascal Jacob. Cette collection unique figurera également au catalogue de toutes les Micro-Folie de France et du monde. Une très belle mise en valeur de Châlons-en-Champagne qui accueille aussi le Pôle National du Cirque du Grand Est.

Micro-Folie. Cirque historique, avenue Leclerc
Hors vacances scolaires : mardi et jeudi de 9 h à 12 h pour les scolaires.
Mercredi de 14 h à 17 h et samedi de 14 h à 18 h pour le grand public
Vacances scolaires : du mardi au samedi de 14 h à 18 h pour le grand public. Fermeture les jours fériés. Gratuit.
Plus d'infos : chalonsenchampagne.fr

ET AUSSI...



Tous les dessins Cabu - © V. Cabot

Le rire de Kbu

Cette nouvelle exposition consacrée aux dessins de jeunesse de Cabu vous attend à la Duduchothèque. Rire ! La Duduchothèque vous en donne l'occasion avec cette exposition réalisée à partir des dessins de jeunesse de Cabu. Une description amusée de la vie provinciale des années 50, digne reflet des films de Jacques Tati. Parce qu'il y a grandi, qu'il en connaît les rues, les habitants, les personnages connus ou anonymes, le jeune K-Bu met à mal les Châlonnais ... et les Français en général. Son personnage du Grand Duduche est le roi des potaches. Cabu a passé une bonne partie de sa jeunesse à faire des blagues et des canulars parfois magistraux. C'est ce que cette exposition permet de retracer à travers quelques-unes des turpitudes exécutées avec la complicité de ses copains. Des potacheres qui se retrouveront d'une manière ou d'une autre dans les futures planches du Grand Duduche.

Le rire de Kbu
La Duduchothèque - 68 rue Léon Bourgeois
Jusqu'au 27 septembre. Du mercredi au samedi et les 1^{ers} et 3^{es} dimanches du mois de 14 h à 18 h. Entrée gratuite.
duduchotheque.cabu@chalonsenchampagne.fr

Sur vos agendas

- **L'énigme du masque de fer**, jusqu'au 11 avril. Bibliothèque Pompidou
- **Carnaval**, le samedi 21 mars, rues du centre-ville
- **Printemps du jazz**, du 20 au 29 mars, rues et restaurants du centre-ville
- **Semi-marathon**, le dimanche 5 avril, rues du centre-ville
- **Festival des musiques du dimanche**, les 3, 10, 17, 24 et 31 mai à 16 h, place Foch

MOT DE L'OPPOSITION

Texte non-transmis

MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

Les dates des élections municipales ont été fixées aux 15 et 22 mars 2020.

La période de réserve ayant commencé le 1er septembre 2019 (conformément aux dispositions du code électoral), les élus de la majorité ont fait le choix de ne pas proposer de tribune dans ce numéro.



CARNAVAL

Le Far West

SAMEDI 28 MARS

Rendez-vous à 16H00
Square Jean-Jaurès

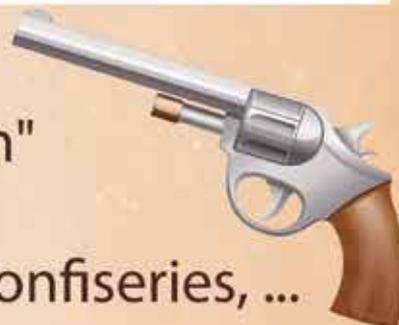


Défilé rue Gouraud suivi
du brûlage de Monsieur Carnaval



Concours de véhicules (*roulants,
non motorisés*) décorés
(venez défilé et tentez de gagner
le prix de l'originalité)

Un numéro de fouet et
un spectacle "bagarre de saloon"



Vente de crêpes, gaufres, confiseries, ...

